

Compte rendu

7

Date : 2 novembre 2025

Référence : 2025.05.004
Version : 2.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 09 septembre 2025 à 18 h 00

Lieu : Locaux d'ALP à La Puya

Présents : P. BOUCHARD
P. BOUTILLON
R. DECARRE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
C. GRISOLET
A. HOFFARTH
P. LITTOZ
Y. MAGNANI
G. LAMOUILLE
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI
C. CAUZARD

A LAINE

Invités :

G. RODILLON
O. MESMIN

Excusés : C. DECARRE
JF DUFRESNE
P. DE KETELAERE
P. DARSY
C LAUGIER
R. GUENARD

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU CR DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

2.1 ETAT DE VENTE DE CARTES :

907 permis annuels option « traine et sonde » ont été délivrés à ce jour, soit 7 de moins qu'en 2024 à la même date. En revanche, le nombre de cartes journalières est en progression de plus de 20%. 10 permis traine et sonde « offre d'automne » ont été vendus ce qui permet d'équilibrer les recettes.

Point financier :

L'ALP compte-tenu de l'importance des subventions obtenues pour les travaux de rénovation de la pisciculture doit faire appel à un expert-comptable pour établir un bilan conforme au plan comptable associatif national. Ce bilan doit également être vérifié par un commissaire aux comptes pendant une durée de 6 ans à compter de la date de signature de la convention d'attribution de subventions.

Le CA décide de maintenir en parallèle sa présentation analytique des comptes pour une meilleure compréhension par les pêcheurs.

2.2 POINT D'AVANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION DU BATIMENT :

Une signature officielle de la convention d'attribution de subventions par le CD 74 pour la rénovation du bâtiment de la Puya a eu lieu le vendredi 01 août en présence de nombreux élus et de représentants des deux AAPPMA.

Le dossier avance bien. Les appels d'offres ont été lancés dans le courant de l'été par l'architecte.

A ce jour, les ordres de service sont signés avec 4 entreprises pour 6 lots. Il reste 5 lots à attribuer. L'achèvement des travaux est prévu pour fin juin 2026.

En parallèle, à notre demande, le Conseil municipal de la ville d'ANNECY a acté la prolongation du bail emphytéotique jusqu'en 2053.

Un dossier de demande de subventions a été transmis à la FNPF par la Fédération. En cas d'accord la somme obtenue viendrait en déduction du reste à charge des AAPPMA.

3. COMMISSION FORMATION ET PRATIQUE DE LA PECHE

Point sur les stages de pêche 2025 :

Les stages d'été étaient complets mais il est difficile de faire prendre des poissons aux enfants à cette période. L'organisation de stages pendant des périodes où les poissons sont plus « mordeurs » (début de saison...) mérite d'être examinée.

Le stage carnassier fin août a été annulé à cause d'un manque de candidats.

L'organisation de stages à la demande est maintenue.

Il conviendrait de renouveler le matériel pour l'école de pêche. Dans un premier temps, un appel aux dons sera lancé auprès des pêcheurs

La sortie du bateau est prévue fin octobre/début novembre.

Calendrier des stages de montage des nymphes :

Les stages sont programmés pour :

- Le 31 octobre
- Les 7, 14, 21, 28 novembre
- et le 05 décembre

Dates à confirmer en fonction des contraintes liées aux travaux.

4. COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION**Sommaire du prochain bulletin :**

- Mot du président
- Effet des micropolluants sur les organismes aquatiques (Emilie REALIS)
- Evaluation de l'alevinage en ombles : bilan final (Bruno MARTIN)
- Cartographie des herbiers : point d'avancement. (Bernard et Yann)
- Migration de reproduction des truites lacustres : point d'avancement (Bruno MARTIN).
- Statistiques de pêche (Carine)
- Bilan annuel de la garderie (Carine et Alain)
- Comment relâcher correctement un poisson ? (Patrick et Jean-Luc)
- Signature de la convention avec le CD 74 (Yann)
- Point sur l'avancement des travaux de la Puya (Yann)
- Bilan annuel de l'école de pêche (Patrick)
- Matériel de pêche pour l'école (Bernard)
- Au-delà du Semnoz : le lac d'Aiguebelette (Roland)
- Formation sondeur (Quentin)
- Revue de presse (Quentin et Roland)
- Bilan annuel d'activités : réunions CA, alevinage (Roland)

Actions de communication

La signature « officielle » de la convention avec le CD 74 pour la rénovation du bâtiment de La Puya et la participation avec Annecy Rivières au Forum des Associations de Bonlieu sont des occasions de mieux faire connaître les actions d'ALP auprès des élus et du grand public.

5. COMMISSION PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE

Alevinage en omble :

Suite au dernier CA, une réflexion a été menée sur les diverses possibilités pour contrôler la température de l'eau de tout ou partie des bassins des géniteurs pour améliorer la gamétogénèse.

Trois options techniques sont envisageables :

1. Isolation d'un bassin avec circuit fermé dont l'eau est refroidie par un groupe froid,
2. Isolation d'un bassin avec circuit fermé et un système de refroidissement de l'air comme dans les camions frigorifiques,
3. Installation d'un container frigorifique dans la grotte avec un bassin en résine fonctionnant en circuit fermé.

Le coût des différentes formules n'a pas été évalué mais pourrait être élevé.

Une autre solution est proposée, au moins pour la prochaine saison de reproduction : compléter notre production d'œufs par l'achat de 40 000 œufs embryonnés à la pisciculture d'Archiane dans la Drome.

Le CA donne son aval et les démarches pour obtenir l'accord de la DDT 74 seront effectuées.

L'abandon complet à l'avenir de notre stock de géniteurs au profit de l'achat d'œufs auprès d'une autre pisciculture pourrait constituer une solution pérenne, sans doute la moins coûteuse ; mais mettrait fin à notre maîtrise de l'ensemble du processus d'alevinage.

Elle présenterait aussi l'avantage, à l'échelle départementale, de libérer des bassins pour constituer un stock de truites méditerranéennes autochtones de souche Borne et produire des alevins pour l'AAPPMA du Faucigny qui n'a pas cette possibilité actuellement.

L'ALP gèrerait le stock Borne à La Puya et fournirait des œufs embryonnés au Faucigny moyennant défraiement. Cette prestation aurait pour l'ALP un double avantage puisqu'elle couvrirait l'achat des œufs d'ombles et participerait au salaire de Carine.

Cette hypothèse mérite un examen approfondi mais nécessite dans un premier temps l'accord de principe de l'Etat sur le long terme.

Une réflexion est par ailleurs en cours avec la Fédération pour essayer de déterminer le moment optimum des lâchers d'alevins d'ombles. En effet lors des analyses de têtes qui ont permis de quantifier l'apport des alevinages, un déversement très tardif, courant novembre, a semble-t-il été à l'origine de retours dans la pêche très intéressants et largement supérieurs à ceux réalisés plus précocement. Si ce résultat se confirme il pourrait nous conduire à modifier nos pratiques pour en améliorer l'efficacité.

Dans ce but, une partie des alevins ont été déversés tardivement cette année avec un marquage différencié. Dans trois ans, une nouvelle opération de collecte de têtes d'ombles sera organisée pour déterminer le taux de retour dans la pêche des poissons selon leur date d'alevinage.

Carnets de capture obligatoire :

Des améliorations de formes ont été faites par Carine, Bernard et Alain pour la saison 2026.

Point sur les PV :

En 2024, 3 PV ont été dressés et 5 depuis le début de la saison 2025.

La part ALP sur leur montant n'a été perçue à ce jour que pour une partie d'entre eux.

Certains contrevenants ne payent pas et la saisie du matériel par les gardes constituerait un moyen de dissuasion complémentaire.

Cela suppose toutefois une possibilité de stockage du matériel dans un local dédié à la Fédération. Le projet est à l'étude.

6. POINT DIVERS

Opération Riv'net

Le nettoyage des berges du lac « Riv'net », organisé par les communes de la rive Ouest : (Sévrier, Saint Jorioz, Duingt) aura lieu cette année le 20 septembre.

Ceux qui souhaitent participer sont invités à s'inscrire auprès des mairies.

7. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le **mardi 18 novembre 2025 à 18 h 00 dans les locaux d'ALP.**